

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil douze, le 12 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Claudine SARRET, Nicolas PETERLINI, **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Bernard LAVAL, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Bernard TENAILLON.

Avait donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Nicolas PETERLINI, Gérard FESSELET à Sylvie MANZONI, Claude GIRARD à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET.

Assistaient à la séance : Messieurs Claude BRUCKERT, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Hervé FRACHISSE, Eric GILBERT, Jean-Louis HOTTLET, Maurice NICOU.

Date de convocation	Date d'affichage	Préfecture du Terr. de Belfort
6 décembre 2012	6 décembre 2012	Nombre de conseillers
		En exercice 32
		Présents 28 DEC. 2012 24
		Votants 27
		Service Courrier

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2012-07-62 – Budget annexe bâtiment relais de Beaucourt-Ajustement amortissement
Rapporteur : Christian RAYOT

Afin de pouvoir pratiquer l'amortissement 2012 il est nécessaire de réajuster les écritures budgétaires comme suit :

Fonctionnement :	Dépenses : Compte 6811-90 :	+ 35 600.00 €
	Dépenses : Compte 61522-90 :	- 1 000.00 €
	Dépenses : Compte 616-90 :	- 2 000.00 €
	Recettes : Compte 777-90 :	+ 7 500.00 €

Investissement :	Dépenses : Compte 13911-90 :	+ 2 817.00 €
	Dépenses : Compte 13912-90 :	+ 2 666.00 €
	Dépenses : Compte 13913-90 :	+ 2 017.00 €
	Recette : Compte 28132-90 :	+ 35 600.00 €

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°2 2012
Code INSEE	Bat relais indus Beaucourt (80909)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

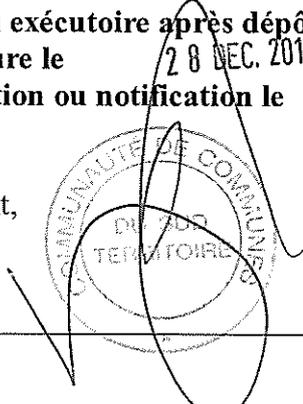
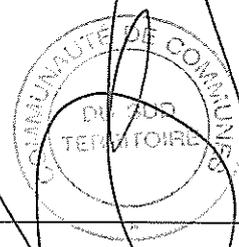
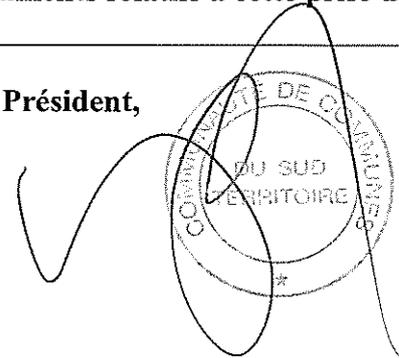
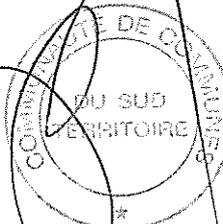
ajustement amortissement te reprise de subv

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61522-90 : Bâtiments	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-616-90 : Primes d'assurances	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-90 : Dotations aux amort. des Immos incorporelles et corporelles	0,00 €	35 600,00 €	0,00 €	0,00 €
R-777-90 : Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 500,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	35 600,00 €	0,00 €	7 500,00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 000,00 €	35 600,00 €	0,00 €	7 500,00 €
INVESTISSEMENT				
D-13911-90 : Etat et établissements nationaux	0,00 €	2 817,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13912-90 : Régions	0,00 €	2 666,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13913-90 : Départements	0,00 €	2 017,00 €	0,00 €	0,00 €
R-28132-90 : Immeubles de rapport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 600,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €	35 600,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €	35 600,00 €
Total Général		40 100,00 €		43 100,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter les écritures budgétaires selon le tableau détaillé ci-dessus**

- d'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à cette prise de décision

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 DEC. 2012 Et publication ou notification le 28 DEC. 2012</p> <p>Le Président,</p>  	<p>Le Président,</p>  
--	--

Préfecture du Terr. de Belfort

28 DEC. 2012

Service Courrier

